



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DES TRAVAUX PUBLICS

AGENCE ROUTIERE



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
- SERVICES DE CONSULTANTS -
MADAGASCAR**

**PROJET D'AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET DE FACILITATION DU COMMERCE (PACFC)
N° 22-AR/PACFC/2020**

Secteur des Transports

Référence de l'accord de financement : N° du Prêt FAD : 2100150040496

N° du prêt FAT : 5900150002301

N° du Don FAD : 2100155038567

N° d'Identification du Projet : P-Z1-D00-045

1. Le présent avis à manifestation d'intérêts fait suite à l'avis général de passation de marchés, publié le 03 juin 2019 sur le site de l'UNDB et sur le web du groupe de la Banque Africaine de Développement.
2. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement auprès du Fonds Africain de Développement (FAD), afin de couvrir le coût du Projet d'Aménagement de Corridors et de Facilitation du Commerce (PACFC) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt, pour financer le contrat de services de consultants pour les prestations de **Contrôle et Surveillance des travaux connexes sur la Route Nationale N°9**
3. Les services prévus au titre de ce contrat concernent les prestations de contrôle et surveillance des travaux de construction de marchés, bureaux, logements, centres de métier, centres socio-culturels ainsi que des travaux d'adduction en eau potable dans des villages se trouvant entre Analamisampy et Manja (PK107+000 au PK274+844). Le délai d'exécution des prestations est estimé à onze (11) mois.
4. L'Agence Routière par le biais de la cellule d'exécution du projet PACFC invite les consultants (firmes) à présenter leurs candidatures, en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés (firmes) doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences, démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes: (i) une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du Projet avec une présentation de la firme ; et (ii) les références des missions similaires réalisées qui doivent faire ressortir pour chaque mission : (a) l'intitulé de la mission, (b) le nom, l'adresse et les contacts du client, (c) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (d) le montant du contrat, (e) la liste des experts clés ayant réalisé la mission. Les Consultants (firmes) peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Cadres de passation des marchés pour les projets financés par la Banque Africaine de Développement, édition Octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection sera fondée sur la qualité et le coût (SFQC).
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 h 00 à 12 h 00 (heure locale), les jours ouvrables.
7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **07 DECEMBRE 2020** à 16 h 00 (heure locale) et porter expressément la mention «Manifestation d'intérêts pour les Contrôle et Surveillance des travaux connexes sur la RN9».
8. La langue de travail sera le français.

PACFC c/o AGENCE ROUTIERE
A l'attention de Monsieur LE COORDONNATEUR DU PROJET PACFC
Rue RANAIVO Paul (Près du Stade Municipal) - ALAROBIA
ANTANANARIVO - 101 - MADAGASCAR
E-mail: projetpacfc@yahoo.com



RAZAFIMAHIEFA Ando Nantenaina